



Le chauffeur doit être apte à comprendre le protocole de sécurité en français.

MATIERE : Calcaire

ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL HEIDELBERG MATERIALS Usine de Bussac 17210 BUSSAC-FORET Tél : 05.46.04.34.40 Fax : 05.46.04.34.41 Représentant HMF : Xavier Hareng Tél : 05 46 04 34 45 Fax : 05 46 04 34 40	FOURNISSEUR Raison sociale : <i>Ets Garandeau Freres</i> Adresse : <i>Champ blanc 16370 Cherves-Richemont</i> Responsable : <i>Cherrier L. Denis</i> Tél : <i>0541832411</i> Fax : Mail : <i>Fanyy.cherrier@etsgarandeau.com</i>	ENTREPRISE DE TRANSPORT Raison sociale : <i>ETS Garandeau Freres</i> Adresse : <i>Ce-Place 16370 Cherves-Richemont</i> Responsable : <i>Cherrier L. Denis</i> Tél : Fax : <i>0541832411</i> Mail : <i>Fanyy.cherrier@etsgarandeau.com</i>	PERMANENT <input checked="" type="checkbox"/> (opérations répétitives) PONCTUEL <input type="checkbox"/> CHARGEMENT <input type="checkbox"/> DÉCHARGEMENT <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	--	---

ATTENTION ! EN CAS DE REFUS DU CHARGEMENT, LA REGLEMENTATION ADR AINSI QUE LE PTAC ADMISSIBLE DEVRONT ÊTRE RESPECTES, LE CAS ECHEANT L'ENSEMBLE ROUTIER NE SERA PAS REMIS SUR LA ROUTE.

LIEU DE L'OPÉRATION : Hall ajouts (voir plan)

HORAIRES D'OUVERTURE : 5h00-18h30 (programmation sur rendez-vous)

TONNAGE / VOLUME :

CONDITIONNEMENT : VRAC PALETTES COLIS NON PALETTISE CONTENEUR CAISSE

AUTRE , A PRECISER :

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

CARACTERISTIQUE ET AMENAGEMENT DU VEHICULE	EQUIPEMENT DU VEHICULE MANŒUVRE PAR LE PERSONNEL DE L'ENTREPRISE DE TRANSPORT	MATERIEL DE HEIDELBERG MAT. MANŒUVRE PAR SON PERSONNEL
CITERNE <input type="checkbox"/>	GRUE AUXILIAIRE <input type="checkbox"/>	GRUE AUXILIAIRE <input type="checkbox"/>
BENNE <input checked="" type="checkbox"/>	CHARIOT ÉLÉVATEUR <input type="checkbox"/>	CHARIOT ÉLÉVATEUR <input type="checkbox"/>
PLATEAU NU <input type="checkbox"/>	TRANSPALETTE MANUEL <input type="checkbox"/>	PONT ROULANT <input type="checkbox"/>
PLATEAU BACHE <input type="checkbox"/>	DIABLE <input type="checkbox"/>	MONORAIL <input type="checkbox"/>
MALAXEUR <input type="checkbox"/>	AUCUN <input checked="" type="checkbox"/>	AUCUN <input checked="" type="checkbox"/>
< 3,5 T <input type="checkbox"/>		
AUTRES :	AUTRES.....	AUTRES.....



CONSIGNES PARTICULIERES :

Suivre la fiche de données de sécurité au poste de travail affichée sur place (en annexe 1)

- Respecter le plan de circulation et les limitations de vitesse.
- Se munir de protections individuelles en fonction du déchet transporté.
- Vérifier l'absence de personne aux alentours de la benne.
- Interdiction de boire, de manger, de fumer, d'entreposer des aliments ou des boissons sur le poste de travail.
- Risque lié à la ligne aérienne haute tension proche de la zone de déchargement : respecter la distance de sécurité de 5 m
- Risque de chute sur dans la trémie : se tenir à distance (2 m minimum) du rebord de la trémie
- Risque de collision lié à la coactivité avec le chauffeur de chargeuse : se coordonner pour décharger

VALIDATION DU PROTOCOLE

Mise à jour : avril 2024 - Version : 6

INSPECTION COMMUNE (Heidelberg Materials/Tratel) : Date Visite:		Noms :	
POUR L'ENTREPRISE D'ACCUEIL : Signature : Date :	POUR LE FOURNISSEUR  Signature : Date : <i>11/7/24</i>	TRANSPORTEUR :  Signature : Date : <i>11/7/24</i>	GARANDEAU FRERES SAS au Capital de 1 313 940 € Siège Social : 2 route des Etangs - Cherves-Richemont 16370 VAL DE COGNAC Siret 775 503 273 00017 Tel : 05 46 04 34 40

--	--	--

CONSIGNES DE SECURITE

L'ENTREE DU SITE EST INTERDITE A TOUT PASSAGER D'UN CAMION QUI NE SERAIT PAS IDENTIFIE COMME CONDUCTEUR OU PERSONNE HABILITEE. LE CONDUCTEUR DOIT DONC S'ORGANISER POUR ARRIVER SUR LE SITE SANS PASSAGER.

Equipements de protection individuelle

Obligatoires



LUNETTES
ET CASQUE
DE SECURITE



CHAUSSURES
DE SECURITE
MONTANTES



TENUE OU
GILET HAUTE
VISIBILITE

Selon l'analyse des risques



**Le port de manches courtes et de short est interdit.
Le port de la visière intégrée au casque est interdit.**

Les lunettes de sécurité obligatoires sont des lunettes indépendantes du casque.

Risque chimique par inhalation (toxique), par contact
par ingestion (toxique), dangereux pour l'environnement

Protection des yeux spécifique : aucun

Protection respiratoire spécifique : aucune

Gants de protection spécifiques : Port de gants de manutention obligatoires

Vêtement spécifique : aucun



Au volant
et en zone ATEX

**SIGNALER SA PRESENCE
RESPECTER LE SENS DE CIRCULATION ET CODE DE LA ROUTE
LES BENNABLES, DECHARGEZ SUR UNE SURFACE PLANE POUR EVITER LES
RETOURNEMENTS.
ZONE OU MATIERE COMBUSTIBLE/EXPLOSIVE - RESPECTER L'INTERDICTION DE
FUMER EN DEHORS DES ZONES FUMEURS
LAISSER LA PRIORITE AUX ENGIN SUR LE SITE
RESPECTER LES PASSAGE PIETONS**

INTERDICTION DE ROULER BENNE LEVEE

CHRONOLOGIE DES OPERATIONS

Tâches à effectuer	Responsable	
	HM	Chauffeur
Arrivée du camion à l'usine		*
Pesée du camion (bureau commercial) et alerte en cas de surcharge	*	
Contrôle du planning de programmation	*	
Prise en charge du camion	*	
Vérification des papiers	*	
Information chauffeur sur les consignes de sécurité et vérification de la connaissance des voies d'accès des aires de déchargement	*	
Accompagner le chauffeur sur l'aire de déchargement lors de la première venue sur site du chauffeur	*	
Mettre le badge dans la station de badgeage et attendre que la barrière se lève avant de reculer le camion au dessus de la trémie de ballage		*
Vider le camion. Obligation de rester dans la cabine, fenêtre fermée et ceinture attachée		*

Retour au bureau commercial		*
Pesée du véhicule et remplir les documents	*	
Départ camion		*

PLAN DE CIRCULATION

LE CHAUFFEUR ACCEDE AUX AIRES DE CHARGEMENT/DECHARGEMENT EN EMPRUNTANT L'ITINERAIRE INDIQUE SUR CE PLAN

Usine Bussac-Forêt



Légende :

- | | | | |
|--|---------------------------|--|--------------------------------|
| | ACCÈS MAGASIN | | ACCÈS ADJUVANTS |
| | ACCÈS EXPÉDITIONS | | ACCÈS COMBUSTIBLES ALTERNATIFS |
| | ACCÈS DIS | | ACCÈS PLATEFORME SABLE |
| | ACCÈS HALL AJOUTS | | ACCÈS CARRIÈRE |
| | ACCÈS CHARBON et VALMAT 2 | | |

ZONES

Pont bascule entrée usine



Guichet des expéditions



Local chauffeurs
Sanitaires/distributeurs



Zones de ballage Gypse et calcaire

Pour toute(s) question(s)
contacter
la salle de contrôle
05.46.04.34.40

Le guichet
05.46.04.31.26

URGENCE

En cas Accident ou d'Incendie

3222 d'un poste fixe
05 46 04 98 77 d'un portable
SOYEZ PRÉCIS DANS VOTRE MESSAGE

En cas d'épandage accidentel

Prévenir la salle de contrôle.
En cas d'épandage plus important,
appelez le 3222 ou le 0546049877.

Le chauffeur signalera tout accident, incident ou situation dangereuse